



COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

Volume 1 Numéro 4, 15 avril 2019

L'Infolettre des usagers des services de santé de LAVAL

L'**Infolettre** est publiée par le Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval (CU CSSS Laval) le 15 de chaque mois, sauf en juillet et août.

C'est quoi le Comité des usagers? Les comités d'usagers ont été créés en vertu de l'article 209 de la [Loi sur les services de santé et les services sociaux](#). Ces comités sont composés essentiellement d'usagers élus par les usagers de l'établissement, ils doivent veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés.

Notre Infolettre vise à informer nos abonnés des activités menées par le Comité des usagers, des événements et des conférences publiques organisées, de même qu'à fournir à nos lecteurs un aperçu de certains textes parus dans les médias. L'Infolettre est acheminée à nos abonnés par courrier électronique.

Faites suivre l'Infolettre à vos parents et amis de Laval, ils pourront s'abonner [en cliquant ici](#) . De même, vous pouvez vous désabonner de l'Infolettre, [en cliquant ici](#)

Toutes les publications de l'Infolettre sont accessibles sur le site WEB du Comité des usagers du CSSS de Laval à l'adresse suivante: www.cucssslaval.ca/pages-fr/infolettre-126.

Pour en savoir plus sur le Comité des usagers, [cliquez ici](#).

En guise d'éditorial

Un budget, c'est déjà un pas de plus que des promesses électorales

On le sait, les problèmes sont nombreux dans le réseau de la santé et des services sociaux. On entend tous parler des urgences qui débordent, avec des temps d'attente difficiles à accepter pour ceux et celles qui n'ont d'autre choix que de se présenter à l'urgence. À chaque semaine on entend parler des situations inacceptables vécues par les résidents de certains CHSLD. On manque de médecins de famille. On manque tellement de personnel que des infirmières et des préposées aux bénéficiaires sont contraintes de faire du temps supplémentaire. Bref, comme on le disait dans notre Infolettre de février: *"les problèmes sont nombreux alors que les solutions ne semblent pas si simples"*.

OUPS!!! J'ai repris le premier paragraphe du texte éditorial de notre édition de mars dernier. Par inadvertance? Non, tout simplement parce que les problèmes évoqués sont toujours d'actualité et que le récent budget de la CAQ, même s'il résonne encore des centaines de million\$ à gauche et à droite, ne pourra assurément pas régler tous ces problèmes simplement en augmentant les budgets.

Reprenons encore les mots de l'éditorial de mars dernier: *"Oui, les problèmes sont nombreux et très complexes car ils ne se résument pas à de simples considérations budgétaires"*. C'est évident que des investissements supplémentaires en santé et en services sociaux vont contribuer à améliorer les choses, mais **il faut absolument que l'orientation donnée soit celle de consolider ce qui existe actuellement avant de vouloir innover par une xième réforme**. Est-il possible d'imaginer que le bien-être des usagers puisse vraiment et réellement être au coeur des préoccupations des gestionnaires et des intervenants des réseaux de la santé et des services sociaux?

Et nous, simples citoyens de Laval, que pouvons-nous faire?

Bien sûr, le premier devoir des citoyens est de s'informer et de participer activement à la vie démocratique en exerçant son droit de vote à chaque fois que la participation des citoyens est sollicitée. Mais le citoyen peut faire plus, beaucoup plus! [Il peut s'impliquer](#), donner un peu de son temps. Qu'il s'agisse de devenir membre d'un organisme de défense de droits, d'un organisme communautaire qui vienne en aide aux citoyens, ou encore, de s'impliquer dans le [Comité des usagers du CSSS de Laval](#), les possibilités sont nombreuses et variées.

Bien sûr, ce sont les politiciens et les administrateurs du réseau de la santé qui ont le pouvoir de changer les choses. Mais [la parole des citoyens qui se donnent le droit légitime de réfléchir et de s'exprimer devrait normalement trouver sa place au sein d'une société dite démocratique comme le Québec](#). C'est d'autant plus vrai que cette place pour l'expression des usagers est explicitement prévue dans la [Loi sur les services de santé et les services sociaux](#).

Les usagers soucieux de l'évolution des services de santé à Laval sont cordialement invités à assister à **l'Assemblée générale annuelle du Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval, qui se tiendra le 2 juin à 13h00, à la Place Axion 50 plus, 435 Curé-Labelle à Laval.** Les citoyens désireux de s'impliquer sont invités à poser leur candidature pour devenir membre du Comité des usagers, en complétant le formulaire de mise en candidature disponible sur notre site internet (<http://www.cucssslaval.ca>) et en le retournant avant le 25 mai 2019.

Souvenons-nous: il y a pire que d'être contraint au silence, c'est de se contraindre soi-même au silence.

Michel Morel

1^{er} Vice-Président

Comité des usagers du CSSS de Laval

Responsable de l'Infolettre

Dorénavant la rubrique *RÉCEMMENT DANS NOS MÉDIAS* apparaît plus loin dans cette Infolettre.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval en action

Nomination de Mme Chantal Friset à titre de présidente-directrice générale adjointe (PDGA) du CISSS de Laval

QUÉBEC, le 20 mars 2019 /CNW Telbec/ - La ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, a annoncé aujourd'hui la nomination, par le gouvernement du Québec, de madame Chantal Friset à titre de présidente-directrice générale adjointe (PDGA) du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS). Madame Friset entrera en fonction le 25 mars 2019.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval lui souhaite la bienvenue et tient à l'assurer de sa collaboration.

Nos prochaines conférences publiques

14 mai 2019

L'usure de compassion

par Mme Madeleine Fortier, auteure

Axion 50 plus (Place des Aînés), 435 Boul. Labelle Sud, Laval
de 19 :00 à 21 :00, salle 101D

12 juin 2019

L'Alzheimer et les maladies apparentées

par Mme Luce Hébert, conseillère au RPCU

Axion 50 plus (Place des Aînés), 435 Boul. Labelle Sud, Laval
de 19 :00 à 21 :00, salle 101D

**Notre programme de conférences mensuelles fera relâche
en juillet et en août et reprendra en septembre.**

Les résultats du sondage sur les services et les soins à domicile à Laval seront publiés dans notre Infolettre de mai prochain.

La firme INFRAS a effectivement complété la démarche de sondage telle que prévue. Ce sondage, réalisé avec la collaboration des directions du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, a effectivement rejoint 1000 personnes ayant obtenu des soins et services à domicile. L'analyse détaillée de ce sondage servira à évaluer le niveau de satisfaction des usagers et à identifier les éléments susceptibles d'être améliorés au cours des mois qui viennent. .

La firme INFRAS devrait normalement nous livrer dans les semaines qui viennent les analyses des résultats du sondage, résultats qui nous permettront de pouvoir jeter un regard objectif sur les soins et services à domicile à Laval. Le Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval analysera ensuite la pertinence d'organiser une colloque d'envergure sur les soins et services à domicile à l'automne 2019 ou à l'hiver 2020.

2 juin 2019: C'est un rendez-vous!

Assemblée générale annuelle du Comité des usagers du CSSS de Laval

Le 2 juin prochain se tiendra l'assemblée générale annuelle du Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval.

Si la qualité des services de santé à Laval vous préoccupe, si vous estimez que les citoyens ont leur mot à dire dans l'évolution de ces services, joignez-vous à nous lors de notre assemblée générale annuelle. [En voici l'ordre du jour.](#)

Si vous souhaitez vous impliquer, sachez que des postes sont disponibles au sein de notre comité. Les seules qualités requises sont une bonne dose de "gros bon sens", un minimum de disponibilité (une réunion/mois) et la volonté d'agir pour contribuer à promouvoir et à défendre les droits des usagers des services de santé. Si cela vous intéresse, il vous suffit de compléter [le formulaire de mise en candidature](#) et de nous le retourner [par courrier électronique](#) avant le 25 mai 2019. Nous vous accueillerons avec joie.

[Pour plus d'information concernant notre assemblée générale, cliquez ici.](#)

Assemblée générale annuelle du Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval

Quand? **2 juin 2019, 13h00**

Où? **Place Axion 50 Plus**

435 Curé-Labelle, salle 209, Laval

Des représentants du Comité des usagers présents à l'urgence de Cité de la santé pour informer et accompagner les personnes

Depuis le 19 novembre 2018, des représentants du Comité des usagers ont été présents à l'urgence de l'hôpital Cité de la santé à Laval afin d'informer les usagers de leurs droits. Ce sont des centaines de rencontres qui ont eu lieu et qui ont permis aux représentants du Comité des usagers de mieux comprendre les situations vécues par les personnes présentes à l'urgence.

De leur côté, les usagers rejoints ont mentionné avoir apprécié d'être informés de ce que sont les droits des usagers.

Des outils de promotion pour faire connaître les droits des usagers

Au cours des prochains jours, différents outils de communication (affiches et dépliants) seront disponibles dans divers établissements de santé (Hôpital, CLSC, CHSLD) afin d'informer les usagers de leurs droits.

Récemment dans nos médias

La revue de presse porte sur la période du 9 mars au 9 avril 2019.

Annabelle Caillou, Le Devoir, le 9 mars 2019

Un vaccin contre la coqueluche gratuit, mais d'accès limité

Vacciner la femme enceinte, entre la 26e et la 32e semaine de grossesse, permet de protéger le nourrisson en début de vie. Il faut quatre semaines pour que l'immunité se développe.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Isabelle Ducas, La Presse, 9 mars 2019

MICHEL CADOTTE COUPABLE D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

LA COURONNE DEMANDE HUIT ANS DE PRISON

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

OPINION

Nicole Ricard, Infirmière retraitée, La Presse 10 mars 2019

LE QUÉBEC MALADE DE SES INFIRMIÈRES

Que s'est-il réellement passé depuis le vibrant témoignage d'Émilie Ricard en mars 2018, suivi d'un élan de solidarité sans précédent de la population et de nombreux appels à l'aide d'infirmières afin que cesse le temps supplémentaire obligatoire et que s'améliorent leurs conditions de travail ?

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

ÉDITORIAL

Ariane Krol, La Presse, 11 mars 2019

POUR UN COMMISSAIRE À LA SANTÉ VRAIMENT INDÉPENDANT

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Philippe Mercure, La Presse 12 mars 2019

DU SUCRE CONTRE LA GRIPPE

Des produits homéopathiques affichant des prétentions non scientifiques présentés sur les mêmes rayons que de véritables médicaments. Des pharmaciens qui en recommandent l'achat. D'autres qui travaillent de concert avec des naturopathes, ce qu'interdit pourtant leur code de déontologie. Une enquête de La Presse indique que la gestion des produits homéopathiques conduit à des dérapages en pharmacie.

DES RECOMMANDATIONS TROUBLANTES

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Tommy Chouinard, La Presse, 16 mars 2019

LA LISTE D'ATTENTE S'ALLONGE POUR LES SOINS À DOMICILE

La liste d'attente pour obtenir des soins à domicile s'est allongée au cours de la dernière année, alors que le gouvernement Legault promet des investissements importants dans son premier budget attendu la semaine prochaine.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

La Presse Canadienne, Huff Post, 19 mars 2019

La pénurie de pharmaciens dans les établissements de santé continue d'inquiéter

Elle touche encore toutes les régions du Québec, à divers degrés. Sur la base des résultats d'une enquête annuelle, l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (APES) dit avoir observé 272 postes non comblés, soit une pénurie de 19 pour cent, au 1er avril 2018.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Radio-Canada, le 20 mars 2019

« L'assurance médicament, c'est un champ de compétence du Québec » - Danielle McCann

Le Québec possède son propre système d'assurance médicaments depuis 1997.

Au lendemain de l'annonce dans le budget Morneau de la volonté d'Ottawa de créer un système national d'assurance médicaments, la ministre québécoise de la Santé, Danielle McCann, évoque le recours au droit de retrait avec compensation pour défendre le système québécois. Le gouvernement Legault accueille toutefois assez bien le budget fédéral dans son ensemble.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

AGENCE QMI, le 20 mars 2019

Des parents d'enfants handicapés demandent des comptes à la CAQ

Malgré les promesses de François Paradis, de Marguerite Blais et celles de la ministre de la Santé Danielle McCann, l'aide pour les parents d'enfants lourdement handicapés se fait toujours attendre.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Louise Leduc, La Presse, 20 mars 2019

EN ATTENTE DE L'AIDE PROMISE PAR QUÉBEC

Les parents d'enfants handicapés surveilleront avec attention le dévoilement du premier budget du gouvernement de la CAQ, qui sera présenté demain.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Marie-Eve Cousineau, Radio-Canada, 20 mars 2019

Plus de 4400 patients en attente de soins à domicile à Montréal

Plus de 4400 Montréalais figurent sur des listes d'attente pour obtenir des soins à domicile, selon des documents obtenus par Radio-Canada auprès de trois des cinq CIUSSS de Montréal.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

JEAN-BENOIT LEGAULT, La Presse Canadienne, 21 mars 2019

La chaleur gonfle le risque d'infarctus

Le nombre de crises cardiaques causées par la chaleur est en hausse depuis quelques années, préviennent des chercheurs allemands dans une édition récente du *European Heart Journal*.

[Jour lire l'article, cliquez ici](#)

Isabelle Porter, Le Devoir, 21 mars 2019

Assurance médicaments: Québec rejette le plan d'Ottawa

Québec a sa propre assurance médicaments depuis 1997, laquelle assure les personnes qui n'ont pas accès à un régime privé. [Pour lire](#)

[l'article, cliquez ici](#)

Ariane Krol, La Presse, 22 mars 2019

ÉDITORIAL

À LA SANTÉ DES AÎNÉS

La santé, qui se taillait déjà la part du lion du budget québécois, voit son importance encore renforcée dans le premier budget Legault.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Hélène Baril, La Presse, 22 mars 2019

BUDGET DU QUÉBEC

DES ÉCOLIERS JUSQU' AUX AÎNÉS

Écoliers, contribuables, aînés... Le gouvernement de François Legault avait promis que son premier budget, baptisé « Vos priorités, votre budget », donnerait aux Québécois 110 % de ce qu'ils espéraient. A-t-il tenu parole ? À vous d'en juger. BUDGET DU QUÉBEC

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

SRC, le 22 mars 2019, Analyse de Martine Biron

Le budget de Marguerite

Vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade. Le nouveau gouvernement de la CAQ a bénéficié de conditions gagnantes pour la préparation de son premier budget. Le ministre des Finances Éric Girard aurait très bien pu remercier son prédécesseur libéral que personne n'aurait été surpris. Non seulement les finances publiques sont en ordre, mais la vigueur de l'économie a permis de dégager des surplus records de plus de sept milliards de dollars. Difficile de manquer son coup.

[Le premier budget du gouvernement de François Legault](#) a une forte connotation sociale. Il parle aux jeunes et aux personnes âgées, comme il investit de façon importante tant en éducation qu'en santé.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Patrick Bellerose, Le Journal de Montréal, 21 mars 2019

Premier budget caquiste: Québec ouvre les vannes pour les soins de santé

Pour [son premier budget](#), le gouvernement Legault ouvre les vannes pour financer le réseau de la santé, notamment grâce à l'ajout de 280 millions \$ en soins à domicile dès cette année, et de 200 millions \$ pour l'embauche de personnel soignant.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Lia Lévesque, La Presse canadienne, 21 mars 2019

Premier budget de la CAQ: d'importants réinvestissements en santé

QUÉBEC — Le gouvernement Legault réinvestit bel et bien en santé, par le biais de plusieurs mesures, et il s'attaque notamment à la pénurie de personnel dans ce domaine.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

AGENCE QMI, 21 mars 2019

Les infirmières dénoncent les surcharges de travail

SAINT-HYACINTHE | Des travailleurs de la santé de partout au Québec se sont fait entendre jeudi à Saint-Hyacinthe. Plus de 400 infirmières ont manifesté pour que cesse la surcharge de travail.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

JEAN-BENOIT LEGAULT, La Presse Canadienne, le 21 mars 2019

Des exercices pour améliorer l'autonomie des aînés

Les exercices sont prescrits au patient par son médecin au même titre que la médication qu'il devra prendre. Il ne s'agit pas d'une simple recommandation, et cela ajoute une certaine urgence à la chose.

Les personnes âgées ont souvent tendance à se sédentariser au terme de leur hospitalisation, ce qui les rend encore plus fragiles et augmente leur risque de chutes et donc d'une nouvelle hospitalisation.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Alexandre Sirois, La Presse, 24 mars 2019

VAPOTAGE CHEZ LES ADOLESCENTS

HÉ, SANTÉ CANADA, LE TEMPS PRESSE !

Sur la question du vapotage et de la vulnérabilité de nos ados, Santé Canada commence enfin à se réveiller !

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

OPINION

Patrick Martin, Infirmier et professeur adjoint à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, La Presse, 24 mars 2019

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE DES INFIRMIÈRES EN RUPTURE AVEC LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

Le temps supplémentaire obligatoire est de nouveau un sujet d'actualité. C'est un cycle quasi annuel maintenant, un cycle interminable, tel un quart de travail qui n'en finit plus.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Radio-Canada, David Gentile, le samedi 23 mars 2019

Santé : la recette de la ministre Danielle McCann

Lorsque la ministre de la Santé était directrice du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Verdun, entre 2004 et 2012, elle a priorisé la collaboration entre les médecins et les autres professionnels de la santé. Danielle McCann réussira-t-elle à implanter ce modèle partout au Québec?

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Lia Lévesque, La Presse canadienne, Métro, 25 mars 2019

Ratios infirmière-patients: 200 M\$ serviront entre autres à ça, dit McCann

La ministre de la Santé, Danielle McCann, veut rassurer les infirmières: la somme de 200 millions \$ prévue dans le dernier budget servira bel et bien, entre autres, à améliorer les ratios infirmière-patients.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

ÉDITORIAL

Ariane Krol, La Presse, 26 mars 2019

VERS UNE MEILLEURE ASSURANCE MÉDICAMENTS ?

Le gouvernement Trudeau a franchi une nouvelle étape vers la création d'un régime d'assurance médicaments pancanadien dans son budget de la semaine dernière. Devant cette nouvelle initiative fédérale, la ministre québécoise de la Santé, Danielle McCann, a souligné que le Québec avait pleine compétence en santé, et n'hésiterait pas à évoquer son droit de retrait avec compensation. Un petit rappel n'est jamais superflu, mais le prix des médicaments d'ordonnance est un enjeu trop important pour s'en tenir à l'écart.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

AGENCE QMI, 25 mars 2019

Parents d'enfants handicapés: «nous allons aider ces familles», dit McCann

«Il est sûr et certain que nous allons aider ces familles-là», dit la ministre McCann (Mêlée de presse)

Devant la colère des parents d'enfants handicapés à la suite du budget du gouvernement Legault, la ministre de la Santé et des services sociaux, Danielle McCann, soutient que ce dossier devient «prioritaire maintenant» pour elle.

Devant la colère des parents d'enfants handicapés à la suite du budget du gouvernement Legault, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, soutient que ce dossier devient «maintenant prioritaire» pour elle.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

OPINION

Carolle Dubé, Présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique du Réseau de la santé et des services sociaux (APTS) et sept autres signataires

La Presse 28 mars 2019

ASSURANCE MÉDICAMENTS UN MODÈLE QU'OTTAWA DOIT ÉVITER ET QUE LE QUÉBEC DOIT PARFAIRE

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

TVA Nouvelles, 28 mars 2019

Manque criant de diététistes dans le secteur public

Il manque actuellement des centaines de diététistes au Québec, autant dans les hôpitaux que dans les CHSLD. De nombreux postes ont été abolis durant les dernières années, souvent au détriment de jeunes patients.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Ariane Lacoursière. La Presse, le 31 mars 2019

DÉMENCE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

UNE ÉQUIPE D'ÉLITE POUR RÉGLER LES CAS COMPLEXES

Au son d'une valse, Gertrude Holzmann, 77 ans, exécute quelques pas de danse aux bras du préposé aux bénéficiaires d'expérience Arturo Sosa. La chanson terminée, la dame d'origine allemande se rassoit sagement, un sourire au visage. À son arrivée à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal à l'été 2018, personne n'aurait pensé que Mme Holzmann pourrait un jour être si épanouie.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Mathieu Perreault, La Presse, 31 mars 2019

SCIENCE

LA MÉDECINE DE DEMAIN

La technologie médicale fait des pas de géant. On peut maintenant opérer avec une précision inouïe jusque dans le cerveau, le cœur et le placenta. Des avancées spectaculaires s'annoncent aussi dans le diagnostic, la prévention et les traitements pharmaceutiques et cardiaques.

CONTRER LES OUBLIS DES PATIENTS

Qui n'a pas oublié de prendre ses médicaments ou de mettre de la crème solaire ? Des appareils veilleront bientôt au grain. Certains tireront même leur énergie de l'activité du corps humain.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Caroline Touzin, La Presse, 1er avril 2019

CONTRÔLE DES ARMES À FEU DES MÉDECINS MONTENT AU FRONT

Mercredi, un regroupement de médecins de partout au Canada favorable à un contrôle plus strict des armes à feu organise une journée d'action. Au Québec, un rassemblement se tiendra à l'Hôpital général de Montréal. Entrevue avec le Dr Andrew Beckett, chirurgien traumatologue qui a décidé de monter au front.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Marie-Claude Malboeuf, La Presse, 1er avril 2019

PRÉVENTION DES MORTS LIÉES À LA CHIMIOTHÉRAPIE DES TESTS GÉNÉTIQUES BIENTÔT ACCESSIBLES PARTOUT AU QUÉBEC

Bonne nouvelle pour les gens atteints de cancer : trois analyses génétiques capables de déterminer si leur corps tolérera la chimiothérapie seront bientôt accessibles partout au Québec, a appris La Presse.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Nicholas Lachance, Le Journal de Québec, le 2 avril 2019

Des médecins torpillent Rendez-vous santé Québec

Rendez-vous santé Québec: la plateforme publique de rendez-vous médical en ligne éprouve non seulement des problèmes informatiques, mais se trouve en plus boudée tant par les médecins de famille que par les citoyens.

Rien ne va plus avec le service Rendez-vous santé Québec (RVSQ), lancé à l'ère Barrette. La plateforme publique de rendez-vous médical en ligne éprouve non seulement des problèmes informatiques, mais se trouve en plus boudée tant par les médecins de famille que par les citoyens.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[TVA Nouvelles, 1er avril 2019](#)

De l'espoir pour les parents d'adultes handicapés

La ministre de la Santé, Danielle McCann, promet de révéler, d'ici un mois, de quelle manière son gouvernement entend venir en aide aux parents d'adultes lourdement handicapés.

«C'est la première fois qu'on prend le taureau par les cornes et qu'on veut vraiment aider ces familles», a assuré la ministre, lundi matin, après une rencontre avec Marie-France Beaudry, la fondatrice de Parents pour toujours.

«On doit tout revoir rapidement et on va lui [Mme Beaudry] revenir avec une orientation probablement vers la fin avril ou le début mai», a ajouté Danielle McCann en visite à Gatineau.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[Marie-Claude Malboeuf, La Presse, le 1 avril 2019](#)

Chimiothérapie: des tests génétiques accessibles partout au Québec

Bonne nouvelle pour les gens atteints de cancer : trois analyses génétiques capables de déterminer si leur corps tolérera la chimiothérapie seront bientôt accessibles partout au Québec, a appris *La Presse*.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[Marco Bélair-Cirino, Le Devoir, 4 avril 2019](#)

L'aide à mourir, un droit encore bafoué au Québec

Pas moins d'une personne ayant réclamé l'[aide médicale à mourir](#) sur trois a été freinée ou stoppée dans les mois suivant l'adoption de la Loi concernant les soins de fin de vie : 830 personnes sur 2462. [Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[Annabelle Caillou, Le Devoir, 3 avril 2019](#)

Des médecins dans la rue contre les armes à feu

Le personnel de centres hospitaliers, à Montréal comme dans d'autres villes au Canada, a manifesté mercredi pour le bannissement de certains types d'armes à feu et un meilleur contrôle des autres. Médecins et infirmières sont à même de constater tout le mal que peuvent causer ces armes.

Médecins, infirmières, urgentologues et chirurgiens sont descendus mercredi dans les rues d'une quinzaine de villes canadiennes, dont Montréal, pour réclamer un contrôle plus strict des armes à feu.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[Annabelle Caillou, Le Devoir, 3 avril 2019](#)

Les infirmières montent le ton

Accablées par les heures supplémentaires obligatoires, devenues un quotidien plutôt qu'une situation d'urgence, les infirmières refuseront d'en faire lundi prochain, en signe de « ras-le-bol » généralisé.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

SRC, 2 avril 2019

Pas d'heures supplémentaires obligatoires pour les infirmières le 8 avril

Les heures supplémentaires obligatoires contribuent à l'épuisement du personnel infirmier.

Excédées par les heures supplémentaires obligatoires, les infirmières québécoises vont refuser systématiquement de travailler plus longtemps que prévu lundi prochain.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Caroline Plante, La Presse canadienne, Journal Métro, 3 avril 2019

Le tiers des demandes d'aide médicale à mourir refusées depuis 2015

QUÉBEC — Le nombre de Québécois qui ont recours à l'aide médicale à mourir est en croissance constante depuis 2015, mais l'accès à ce service peut varier d'une région à l'autre, révèle un rapport déposé mercredi à l'Assemblée nationale.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

TVA Nouvelles, 3 avril 2019

Consentement automatique pour le don d'organes au Québec?

Le Québec pourrait-il s'inspirer de la Nouvelle-Ecosse en matière de don d'organes? La ministre de la Santé est loin d'écarter cette possibilité alors que la province des Maritimes s'appête à opter pour le consentement automatique.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Nicolas Lachance | Journal de Montréal, 4 avril 2019

Le ministère de la Santé coupable de violation de brevets

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a violé des brevets en mettant en place le Dossier santé Québec (DSQ), vient de trancher la Cour fédérale, ce qui pourrait coûter des millions de dollars aux contribuables.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Anne Marie Lecomte, SRC, le 3 avril 2019

L'accessibilité aux soins de fin de vie varie au Québec, selon un premier rapport

Trois ans après l'entrée en vigueur de la loi sur « l'aide à mourir », un premier rapport révèle qu'elle n'est pas accessible de manière équitable dans les différentes régions du Québec. La Commission sur les soins de fin de vie affirme que ces soins sont en « forte croissance » et que le réseau de santé devra y répondre dans les années à venir.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[TOMMY CHOUINARD, La Presse, le 3 avril 2019](#)

Problème d'accès à l'aide médicale à mourir

(Québec) Des malades aptes à obtenir l'aide médicale à mourir ne la reçoivent pas ou rencontrent des obstacles pour l'obtenir, dénonce la Commission sur les soins de fin de vie dans un rapport dressant le bilan de la mesure entrée en vigueur il y a trois ans.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[Le Soleil, La Presse canadienne, 4 avril 2019](#)

Santé Canada suspend la vente d'implants mammaires posant un risque de cancer

Santé Canada emboîte le pas aux autorités françaises et suspend le permis de vente d'implants mammaires pouvant entraîner le développement d'une forme de cancer.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[Radio-Canada, 4 avril 2019 à 18 h 08](#)

Innovation : un test peut identifier un trouble bipolaire en une heure

L'équipe du professeur Brian Lithgow a découvert par accident qu'elle pouvait identifier l'existence d'un trouble bipolaire.

Des chercheurs de l'Université du Manitoba ont trouvé un moyen pour savoir si une personne souffre d'un trouble bipolaire ou d'une dépression majeure à l'aide d'un test simple et indolore administré en moins d'une heure.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[TVA Nouvelles, le 4 avril 2019](#)

Vers un nouveau médicament pour traiter la sclérose en plaques

Des chercheurs du CHUM veulent créer un nouveau médicament qui pourrait transformer la vie de personnes atteintes de sclérose en plaques.

Dans les laboratoires du centre de recherche du CHUM, quatre équipes d'une centaine de personnes se relaient afin de découvrir un nouveau médicament qui pourrait transformer la vie de personnes atteintes de sclérose en plaques.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[Ariane Lacoursière, La Presse, 5 avril 2019](#)

AUTISME ET TROUBLE GRAVE DU COMPORTEMENT DEUX MÈRES LANCENT UN APPEL À L'AIDE

Marie Ismé et Katharine Cukier, deux mères dont les enfants autistes présentent de graves troubles de comportement, au point d'être occasionnellement très violents ou de se mutiler sévèrement et d'être expulsés de leur école, déplorent qu'elles soient abandonnées par le réseau de la santé.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Denis Lessard, La Presse, 5 avril 2019

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE LES INFIRMIÈRES NÉGOCIERONT AVEC LE TRÉSOR PLUTÔT QU'AVEC LA SANTÉ

QUÉBEC — C'est le Conseil du trésor, et non le ministère de la Santé, qui sera responsable des négociations avec les infirmières. La ministre Danielle McCann a pu promettre des développements rapides aux syndicats, les cordons de la bourse restent entre les mains de Christian Dubé.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Jean-Benoît Legault, La Presse, 5 avril 2019

Santé mentale: l'activité physique prime sur le statut économique, selon une étude questionnable

Les gens qui bougeaient régulièrement faisaient état d'environ 35 jours de « mauvaise santé mentale » (stress, dépression, problèmes émotionnels, etc.) par année, soit 18 de moins que les sujets les plus sédentaires.

L'activité physique serait plus importante que le statut économique au maintien d'une bonne santé mentale, écrivent des chercheurs des universités Yale et Oxford dans les pages du journal médical *The Lancet* - une affirmation spectaculaire à laquelle s'empresse toutefois d'apporter un bémol un expert de l'UQAM.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Marie-Andrée Chouinard, Le Devoir, Éditorial du 5 avril 2019

Aide à mourir: iniquités, disparités, indignités

Le rapport publié mercredi par la Commission des soins de fin de vie est accablant. Il témoigne de disparités importantes dans l'offre des soins de fin de vie sur le territoire québécois, d'une participation insuffisante des médecins à ce service essentiel et de tentatives de dissuasion auprès de patients vulnérables. On y apprend en outre que 399 personnes n'ont pas eu ce dont elles rêvaient dans un contexte de fin de vie plus que pénible : elles sont décédées avant même qu'on tranche en leur faveur ou ont perdu leur aptitude à consentir.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

ÉDITORIAL ARIANE KRÖL, La Presse, 6 avril 2019

AIDE MÉDICALE À MOURIR DE LA DIGNITÉ, PEU IMPORTE LE CODE POSTAL

On craignait les excès, c'est plutôt l'accès qui pose problème, révèle le premier grand bilan de l'aide médicale à mourir (AMM) rendu public cette semaine. Des centaines de malades sont laissés à la merci du système et privés de ce soin légitime. C'est inhumain et il est urgent d'y remédier.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Janie Gosselin, La Presse, 6 avril 2019

HEURES SUPPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES LE SYNDICAT DES INFIRMIÈRES PROMET UN « PRINTEMPS CHAUD »

Le Tribunal administratif du travail s'est prononcé, hier, en réponse au refus planifié des infirmières de faire des heures supplémentaires le 8 avril : elles devront s'y plier « lors de situations urgentes et exceptionnelles ». La Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), loin de se décourager, a salué une « victoire ».

« Une juge vient recadrer le temps supplémentaire obligatoire (TSO), qui doit être utilisé dans les situations urgentes et exceptionnelles », a souligné au téléphone Nancy Bédard, présidente de l'organisation syndicale représentant quelque 76 000 professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires. Pour elle, il était clair que la Journée sans TSO, prévue pour lundi prochain, n'incluait pas un refus de travailler dans des situations urgentes ou exceptionnelles.

Le Tribunal administratif du travail est intervenu de sa propre initiative après l'annonce de cette journée, hors contexte de grève.

Les établissements de santé ont assuré au Tribunal avoir pris les moyens nécessaires pour éviter d'avoir recours au TSO le 8 avril. Le Tribunal a déploré que ces mesures aient mené à annuler des interventions chirurgicales et à réduire certains services.

Comme la FIQ n'a pas voulu prendre l'engagement devant la juge administrative Hélène Bédard de transmettre un message clair à ses membres de ne pas refuser le TSO en cas de situations urgentes et exceptionnelles, le Tribunal a conclu « qu'il y a un risque que soit compromis le droit des patients de recevoir des soins dispensés par les professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires en continuité et selon la pratique habituelle ».

UN « MODE DE GESTION »

Le TSO est source de tension entre les infirmières et les gestionnaires d'établissement de santé depuis quelques années. S'il n'a pas commenté la décision du Tribunal administratif du travail, dont relèvent les relations de travail entre les employeurs et les syndicats, le président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Luc Mathieu, a réitéré l'opposition de son organisation aux heures supplémentaires imposées. « Ça a pris de l'intensité, il y en a de plus en plus », a-t-il dit au téléphone. Il dénonce que ce soit devenu un « mode de gestion » plutôt qu'une mesure exceptionnelle dans certains établissements. Les infirmières ont un code de déontologie clair, a-t-il rappelé, et elles doivent indiquer à leurs gestionnaires si elles ne sont pas en mesure d'assurer les soins.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, s'est déjà prononcée pour mettre fin au TSO.

Du côté de la FIQ, on prévoit que « le printemps va être chaud » si ce dossier n'avance pas rapidement. « On ne lâchera pas, a dit Nancy Bédard. C'est inhumain, c'est dangereux et on a atteint la limite. »

La partie patronale au dossier n'a pas répondu à La Presse hier soir.

TVA Nouvelles, 5 avril 2019

Nouvelle technique moins invasive pour soigner le cancer du sein

Une nouvelle procédure à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont permet d'administrer la radiothérapie beaucoup plus rapidement après une chirurgie pour un cancer du sein.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

MONTRÉAL, le 5 avril 2019 /CNW Telbec

Journée sans TSO - Décision du Tribunal administratif du travail

« Une juge reconnaît enfin que le temps supplémentaire obligatoire doit être utilisé lors de situations urgentes et exceptionnelles. C'est une belle victoire pour la FIQ et les professionnelles en soins du réseau de la santé » - Nancy Bédard, présidente de la FIQ

La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ est extrêmement satisfaite de la décision rendue par le Tribunal administratif du travail - TAT cet après-midi dans le cadre de sa journée nationale sans TSO. « Une juge reconnaît enfin que le temps supplémentaire obligatoire doit être utilisé lors de situations urgentes et exceptionnelles. C'est une belle victoire pour la FIQ et les professionnelles en soins du réseau de la santé » - Nancy Bédard, présidente de la FIQ

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[SRC, Julien McEvoy, 8 avril 2019](#)

La ministre de la Santé est d'accord avec les infirmières sur les heures supplémentaires

Les infirmiers et infirmières de la FIQ font pression sur le gouvernement de la CAQ, lundi, en refusant les heures supplémentaires obligatoires.

Le réseau de la santé est capable de fonctionner sans heures supplémentaires obligatoires (TSO), croit Danielle McCann. C'est ce qu'a dit la ministre de la Santé, lundi matin, en réaction à la stratégie des infirmières de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), qui ne prolongeront pas leurs heures de travail aujourd'hui afin de dénoncer la pratique du TSO.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[Stéphanie Marin, La Presse canadienne. 8 avril 2019](#)

Certains enfants au Québec n'ont pas droit aux soins de santé gratuits

Tous les jours, Anna a peur que son bébé ne tombe malade.

Pourquoi? Bien qu'il soit né au Québec, et qu'elle y habite et travaille depuis quelques années, il n'est pas couvert par l'assurance maladie et elle sait qu'elle ne pourra pas payer ses soins de santé. Et elle n'est pas seule dans cette situation, rapporte l'Observatoire des tout-petits.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

[Ariane Lacoursière, La Presse, 8 avril 2019](#)

DES CENTAINES D'ENFANTS SANS PAPIERS TOUJOURS NON COUVERTS PAR LA RAMQ

Entre 300 et 1200 enfants ne peuvent toujours pas recevoir de soins de santé gratuitement au Québec, notamment parce que leur statut d'immigration ou celui de leurs parents n'est pas en règle, selon des estimations qui seront rendues publiques aujourd'hui par l'Observatoire des tout-petits.

[Pour lire l'article, cliquez ici](#)

Le Comité des usagers du CSSS de Laval, c'est qui? c'est quoi?

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est normalement constitué de 15 membres élus par les usagers du CSSS Laval. Ils se réunissent 9 fois/année. Un comité des officiers se réunit quant à lui 2 fois/mois.

Le CU CSSS Laval est actuellement formé des personnes suivantes :

M. Pierre Lynch, président
M. Michel Morel, 1er vice-président
M. Michel Roberge, 2e vice-président
M. Yves Debien, secrétaire-trésorier
M. André Hamel, membre
Mme Carmelle St-Germain, membre
Mme Lucie Fortin, membre
Mme Diane Chevalier, membre-intérim
Mme Lorraine Simard, membre
M. Jacques Fournier, membre
Mme Ginette Dagenais, membre

4 postes vacants

Notre INFOLETTRE vous a plu?

Vous souhaitez continuer de recevoir notre INFOLETTRE?

Dans le but de respecter la nouvelle loi canadienne sur l'élimination des pourriels sur les réseaux sociaux, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre consentement à recevoir nos communications courriel.

Pour ce faire vous n'avez qu'à cliquer sur le lien suivant :

[Je consens à recevoir les communications courriel du Comité des usagers du CSSS de Laval](#)

Aidez-nous à informer les usagers!

L'Infolettre du CU CSSS de Laval vous apparaît utile?

Faites-la suivre à vos parents et amis qui pourront s'abonner.

C'est un service à leur rendre.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est là pour vous!

Pour nous rejoindre :

Tél. : 450-978-8609

Courriel : cucssslaval@outlook.com

232-800 boul. Chomedey, Tour A

Laval, (Québec), H7V 3Y4